

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6239>



# 16 novembre : Stage "Non-Titulaires"

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Stages syndicaux - Stages syndicaux des années passées -



Date de mise en ligne : lundi 27 septembre 2021

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

**Le SNES 58 organise un stage à destination des non-titulaires qui sera animé par un responsable du secteur non-titulaire du SNES National et par des militants du SNES 58. Lors de ce stage, les militants pourront répondre aux questions et aux problématiques que rencontrent les contractuels.**

**Ainsi, seront successivement abordés :**

- les droits et les devoirs des non-titulaires
- les textes réglementaires
- l'action syndicale des syndicats de la FSU en faveur des non-titulaires
- le suivi de situations particulières

**Stage Non-titulaires**

snes  
FSU 58 **Mardi 16 NOVEMBRE à Nevers**

Cher(e) collègue,

Vous êtes enseignant, CPE ou Pny/EN contractuel, ce stage d'information et de formation syndicale vous est réservé afin de mieux connaître :

- vos droits et vos devoirs ;
- les textes réglementaires relatifs aux conditions de recrutement, d'emploi, de formation et de rémunération ;
- l'action syndicale des syndicats de la FSU ;
- les recours possibles à travers le suivi des situations particulières.

Ce stage sera animé par les collègues militants en charge du suivi des non-titulaires, avec la participation d'un collègue du secteur national du SNES.

Ces stages sont aussi des moments privilégiés d'échanges et de réflexion sur nos pratiques professionnelles « en présentiel », moments désormais trop rarement offerts par l'institution.

**Sujets abordés :**

- Vos droits et devoirs
- Les textes réglementaires
- L'action syndicale
- Les recours possibles

Pour participer à ce stage, vous serez obligatoirement libéré de vos heures sans obligation de rattrapage et avec maintien de salaire (droit à formation syndicale : 12 jours par an).  
Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée. Pour cela, il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit avant le 16 octobre auprès de votre chef d'établissement ET de s'inscrire séparément auprès du SNES en utilisant le module au dos de cette page ou par mail (snes-nievre@dijon.snes.edu).

**Les modalités pratiques du stage seront communiquées aux inscrits ultérieurement.**

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée. Pour cela, il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit avant le 16 octobre auprès de votre chef d'établissement ET de s'inscrire séparément auprès du SNES en utilisant le module au dos de cette page ou par mél (snes-nievre@dijon.snes.edu).

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>